



Mairie d'Oderen

Mairie d'Oderen
République Française

Communauté de Communes de Saint-Amarin
Arrondissement de Thann
Département du Haut-Rhin

→ Internet le 28/10/09
Oderen, le 19 OCT. 2009

Monsieur le Président de
l'Office de Tourisme de Cernay et
de la région du Vieil Armand
1 rue Latouche
68 700 CERNAY

Cl

Objet : Evènements et traditions liés à Saint-Nicolas.

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie du courrier adressé à l'INPI concernant la protection du nom de Saint-Nicolas. Vous trouverez également en pièce jointe l'extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de la Commune d'Oderen relatif aux évènements et traditions liés à Saint-Nicolas. Ce nom ne saurait en aucun cas devenir un objet de mercantilisme au profit d'une ou quelques communes quelles qu'elles soient, au regard de sa force traditionnelle et historique.

Je vous remercie pour votre association au soutien de la non-inscription protégée à des fins mercantiles du nom de Saint-Nicolas, au regard des enjeux de cette tradition dans nos régions alsaciennes et rhénanes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma profonde considération.

Le Maire,
Francis ALLONAS.

PAR DÉLÉGATION



P.J. : délibération du 03 septembre 2009
Courrier d'OdrAnim, association socio-culturelle regroupant l'ensemble des associations locales.